



**CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER
CONSEIL D'ADMINISTRATION
20 FÉVRIER 2023**

Procès-verbal de la 2ème assemblée ordinaire du Conseil d'administration du Conseil de quartier de Vanier, tenue le lundi, 20 février 2023 à 19 h 00 en mode virtuel.

PRÉSENCES :

Mme Nicole Laveau	Présidente
M. Raynald Pelletier	Vice-président
M. Jean-Noël Ouisse	Administrateur
Mme Jacynthe Fortin	Administratrice
M. Mathieu Legrand	Administrateur
M. Mahamadou Sissoko	Trésorier
Mme Gemma Drouin	Secrétaire

Mme Alexandra Mauger	Conseillère en consultation publique Service de l'interaction citoyenne – Ville de Québec
----------------------	--

ABSENCE :

M. André Garon	Administrateur
----------------	----------------

INVITÉS :

Aucun

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :

Mme Renée Poulin	Secrétaire de soutien
Mme Alicia Despins	Conseillère municipale – District de Vanier-Dubergier

Une personne du public assiste à la rencontre.

IL Y A QUORUM

ORDRE DU JOUR
DE LA 2^{ème} ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER
20 FÉVRIER 2023, 19 h 00 en mode virtuel

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 05
3.	Période de la conseillère municipale	19 h 10
4.	Période de questions ou commentaires des citoyens	19 h 20
5.	Demande d'opinion – Révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier	19 h 30
6.	Enjeux de quartier	19 h 45
	6.1 – Mois du vélo en mai – Activité dans Vanier (Jean-Noël)	
	6.2 – Adoption des états financiers 2022 (Mahamadou)	
	6.3 – Demande pour le chemin Napoléon-Grondin	
	6.4 – Notre page Facebook – Règles (Jean-Noël)	
	6.5 – Actions climatiques – CIUSSS-CN – suivi (Mathieu L. et Nicole)	
7.	Comités	20 h 15
	7.1– Comité-conseil – « Mon environnement, ma santé » (Nicole)	
	7.2 – Table de concertation Vélo (Jean-Noël)	
	7.3 – Table de mobilité des quartiers centraux (Nicole)	
	7.4 – Conseils d'établissement de l'École Sans-Frontière (Nicole), L'École Notre-Dame-du-Canada (Nicole), l'École secondaire Vanier (Mahamadou)	
	7.5 – Projet parc sur le stationnement de Christ-Roi (Jacynthe)	
	7.6 – Projet Aînés (Jacynthe)	
	7.7 – Projet Sécurité routière pour 2023 (Nicole et Jean-Noël)	
	7.8 – Vanier 2040 (Nicole)	
	7.9 – Maison de quartier (suivi)	
8.	Fonctionnement	20 h 45
	8.1 – Adoption du procès-verbal du 17 janvier 2023 et suivi.	
	8.2 – Correspondance.	
	8.3 – Trésorerie.	
	8.4 – Paiement des services de secrétariat.	
	7.4 – AGA 2023	
9.	Varia	
10.	Levée de l'assemblée	21 h 00

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Nicole Laveau remercie les gens d'être présents en ligne.

Mme Laveau mentionne qu'il y aura un changement pour la présentation prévue à l'Assemblée générale annuelle. Il y aura une présentation sur le Rapport final du projet « Mon Environnement, ma santé » qui sera rendu public à la mi-mars. Ce rapport comportera des données intéressantes. Elle fera parvenir aux administrateurs les informations lorsque celles-ci seront disponibles et enverra le lien pour voir les rapports précédents sur lesquels elle incite d'en prendre connaissance.

[Documentation | CIUSSSCN \(gouv.qc.ca\)](#)

Une assemblée spéciale du conseil de quartier aura lieu le mardi, 14 mars 2023, portant sur l'aire de repos ou îlot de verdure au coin des rues Bernatchez et Beaucage.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Nicole Laveau effectue la lecture de l'ordre du jour.

SUR UNE PROPOSITION DE MME GEMMA DROUIN ET SECONDÉE PAR M. JEAN-NOËL OUISSE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉ

3. PÉRIODE DE LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Mme Alicia Despins fait part des sujets suivants :

- Vision de l'itinérance : Une rencontre aura lieu en présentiel le 27 février 2023, à 19 h 00, au Club social Victoria. Cette rencontre ne concerne pas seulement Saint-Roch mais Vanier et Duberger et permettra de prendre le pouls des gens. Il peut s'agir de rédiger un mémoire ou des commentaires. La consultation écrite se tiendra jusqu'au 10 avril 2023.
- Pesticides en milieu urbain : Une rencontre aura lieu le 23 février 2023, en présence et en ligne, à 19 h 00. Une période de consultation se fera par écrit jusqu'au 2 mars 2023.
- Règlement pour l'encadrement des démolitions de bâtiments, notamment des maisons patrimoniales et des maisons qui sont soumises à la Commission d'urbanisme : Une rencontre aura lieu le 1^{er} mars 2023, à l'arrondissement de Sainte-Foy. Il y aura une consultation écrite du 2 au 9 mars 2023.
- Panne d'électricité durant les Fêtes : Une consultation se tiendra en ligne jusqu'au 28 février 2023 pour savoir comment les opérations de re-branchement se sont déroulées. Il serait bon d'en informer les gens qui ont connu des impacts importants pour obtenir leurs commentaires.
- Projet de tarification sociale pour le transport en commun : La Ville travaille sur ce projet et une annonce devrait être faite sous peu.
- Stratégie de développement durable : La première rencontre aura lieu le 27 février, qui portera sur les grandes lignes de la stratégie.

Mme Laveau demande l'intérêt des administrateurs à assister à ces rencontres.

M. Jean-Noël Ouisse précise que l'itinérance doit faire partie des préoccupations du Conseil de quartier de Vanier, parce que l'été, on peut voir des gens qui s'installent sur des terrains vagues. C'est une réalité.

Mme Alicia Despins serait très intéressée à recevoir les commentaires. A la demande de Mme Nicole Laveau, Mme Despins mentionne qu'il n'existe pas de documents à ce sujet. Le seul document qui existe pour l'instant sont ceux sur la stratégie de développement durable et le plan d'action solidaire de la Ville qui découle de cette stratégie. Il y aura une présentation sur les grandes lignes.

Monsieur Jean-Noël Ouisse produira un document à titre personnel concernant la vision de l'itinérance. Il partagera le document avec les administrateurs du Conseil de quartier.

Il fera aussi ses commentaires sur les pesticides à titre personnel qu'il partagera avec les administrateurs du Conseil de quartier de Vanier.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS OU COMMENTAIRES DES CITOYENS

Aucun commentaire.

5. DEMANDE D'OPINION – RÉVISION DES PRATIQUES ET DU FONCTIONNEMENT DES CONSEILS DE QUARTIER

Mme Laveau mentionne qu'elle a fait une révision du document et partage ses ajouts aux administrateurs. Aucun commentaire n'a été émis de la part des administrateurs et ils sont d'accord avec les ajouts apportés.

M. Mathieu Forget veut comprendre le contexte relié à la question 6 de la page 9 dans les résultats du sondage. Il désire s'assurer du contexte : Mieux encadrer ou interdire les rencontres privées entre les promoteurs de projets et les administrateurs des Conseils de quartier. Il demande si on vise seulement le moment où le promoteur est dans un processus public de règlements de zonage, ou on vise en tout temps? Quelle interprétation doit-on y donner? Il faut comprendre que d'une façon ou d'une autre, ce ne sont pas du tout les mêmes incidences. Il y a une partie qui est logique en processus de changement de zonage. Cependant, en d'autres temps, lorsqu'il n'y a pas de modification de zonage, nous trouvons important d'avoir des discussions afin de bien comprendre et d'avoir une lecture de la communauté avec l'ensemble des Conseils de quartier, là où nous avons des établissements. En d'autres termes, lorsqu'il n'y a pas de modification au zonage, nous trouvons très important de bien comprendre la communauté. Quel est le contexte de cette question?

Mme Mauger n'est pas en mesure de bien répondre à la question. Elle s'adressera au service de l'interaction citoyenne pour confirmer le tout. L'autorité compétente pourra y répondre.

M. Forget mentionne qu'il faut casser ces silos où le promoteur apparaît comme l'antagoniste qui ne veut pas parler à la communauté. M. Forget comprend le cadre de la

consultation, mais elle est rendue publique ce soir par des résolutions publiques auxquelles les citoyens ont accès sur le site Internet. Cela peut susciter des questions.

Mme Laveau demande si cet énoncé est applicable envers les conseillers municipaux. Mme Despins mentionne que les conseillers sont soumis à un code d'éthique et de déontologie et ils n'ont pas de rencontres avec les promoteurs privés. Si un promoteur veut faire des démarches auprès d'un élu spécifiquement, il doit être inscrit au registre des lobbyistes. C'est très rare que cela se produit. Par contre, il y a des rencontres régulières avec les services d'urbanisme ainsi que certains services de la Ville qui agissent comme filtre entre les promoteurs et les élus.

Mme Laveau mentionne que les administrateurs du Conseil de quartier n'ont pas de code d'éthique. Mme Despins mentionne que les administrateurs ne sont pas des employés et n'ont pas de responsabilité à cet égard officiellement. La déontologie est très « noir sur blanc », alors que l'éthique porte un peu plus sur des questions de valeur et de principes qui sont intangibles. L'essence de cet ajout est d'avoir un peu le même pare-feu entre un promoteur privé et un Conseil de quartier qui peut faire des recommandations lors de la modification.

Mme Laveau conclut qu'il reste à voir quelle décision la Ville de Québec prendra sur ce point.

23-CA-010

SUR UNE PROPOSITION DE MME NICOLE LAVEAU, SECONDÉE PAR MME GEMMA DROUIN, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le Conseil de quartier de Vanier adopte le document « Mémoire sur la démarche de révision des pratiques et du fonctionnement des Conseils de quartier » déposé le 23 février 2023 où les positions ne sont pas homogènes selon chaque thème.

ADOPTÉ

6. ENJEUX DE QUARTIER

6.1 – Mois du vélo en mai – activité dans Vanier? (Jean-Noël)

Mme Laveau demande s'il y aura une activité pour le mois du vélo en mai.

À la suite d'une rencontre avec M. Mathieu Legrand, M. Jean-Noël Ouisse précise qu'il y aura une activité en mai et que le Conseil de quartier de Vanier pourrait y participer aussi bien financièrement qu'activement. Le parcours sera un peu différent de celui de 2022.

Il a été remarqué que les gens n'utilisent pas toujours leur vélo pour différentes raisons. Par conséquent, deux semaines avant l'événement, un atelier de réparation de vélo sera disponible, un samedi à la Ruche, afin de permettre aux gens de participer au parcours « Découverte » le 20 mai 2023.

L'activité se déroulera donc en deux temps :

- Atelier de réparation de vélos à la Ruche, le samedi, 6 mai 2023.
- Parcours « Découverte » le 21 mai 2023 avec M. Réjean Lemoyne.

Les frais pourraient être partagés avec la Ruche Vanier.

A la place du BBQ, M. Mathieu Legrand suggère qu'il y ait un spectacle pour enfants avec M. Luc Boulanger. Il suffirait d'adapter l'horaire en conséquence. Il faudrait alors que les gens apportent leur collation.

Mme Laveau mentionne que le Conseil de quartier pourrait défrayer une partie des frais en partenariat avec la Ruche Vanier. Pour l'atelier de réparation des vélos, M. Alexandre Saint-Laurent sera rémunéré, parce qu'il s'agit de son travail. Il est nécessaire de compléter les documents pour la Ville, les assurances, la proposition du parcours avec Mme Marie-Eve Bédard, technicienne événementielle, dont la référence sera à confirmer.

23-CA-011

SUR UNE PROPOSTION DE MME NICOLE LAVEAU, SECONDÉE PAR MME GEMMA DROUIN, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le Conseil de quartier de Vanier s'engage pour ces deux activités dans le mois de mai 2023, en collaboration avec la Ruche Vanier. Ces activités sont l'atelier de réparation de vélos à la Ruche et le parcours « Découverte » avec M. Réjean Lemoyne.

ADOPTÉ

6.2 – Adoption des états financiers 2022 (Mahamadou)

M. Mahamadou Sissoko présente les états financiers pour l'année 2022, dans lesquels apparaît la subvention de 3,000.00 \$ pour le projet de sécurité routière.

23-CA-012

SUR UNE PROPOSTION DE M. JEAN-NOËL OUISSE, SECONDÉE PAR MME JACYNTHÉ FORTIN, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter les états financiers pour l'année 2022 tel que présentés.

ADOPTÉ

6.3 – Demande pour le chemin Napoléon-Grondin (Nicole)

Mme Laveau rappelle la demande d'un résident du quartier pour le déneigement ou le damage du chemin Napoléon-Grondin.

Mme Jacynthe Fortin demande si ce chemin ne pourrait pas être identifié? Mme Laveau est d'accord avec cette suggestion. Lors de la dernière assemblée, Mme Laveau avait mentionné qu'elle entrerait en contact avec M. Pierre-Luc Lachance. Donc, elle a communiqué avec M. Pierre-Luc Lachance pour discuter de déneigement, mais il a refusé de venir rencontrer le Conseil de quartier. Cependant, il y aura une consultation plus générale lors d'une rencontre virtuelle (le 20 mars) où tous les Conseils de quartier seront invités.

Mme Jacynthe Fortin suggère de faire une recommandation qui sera transmise à M. Lachance, que le chemin soit déneigé ou damé, et identifié « Chemin Napoléon-Grondin ».

Mme Alicia Despins ne croit pas que cette demande cadre dans la politique, comme ce fut le cas pour le passage de la rue Laperrrière, et ce même s'il est situé entre deux chemins publics et qu'il est très utilisé. Il faudrait démontrer qu'il s'agit d'un corridor scolaire, ou que le besoin citoyen a changé suite à la pandémie, et que la mobilité a changé dans le quartier en hiver. En hiver, ce chemin mène aussi à deux Terrains ville, qui sont publics. Il y a aussi un enjeu technique du damage, de drainage.

Mme Fortin mentionne que le chemin Napoléon-Grondin est plus large qu'un trottoir. Elle fait valoir également que ce chemin peut constituer un aspect touristique, car il est très utilisé, soit pour faire du ski de fond ou de la raquette et du vélo en été.

Mme Mauger fait la lecture d'un extrait de la réponse concernant le déneigement de la rue Laperrière datée du 13 octobre 2022.

« En effet, les liens piétonniers qui sont déneigés sont les liens faisant partie d'un cheminement scolaire désigné ou donnant accès soit à un établissement d'enseignement, au circuit de transport en commun ou à un attrait touristique important. Les liens donnant accès à des commerces ou des terrains privés (n'appartenant pas à la Ville) ne sont pas déneigés. »

23-CA-013

SUR UNE PROPOSITION DE MME JACYNTHE FORTIN, SECONDÉE PAR M. JEAN-NOËL OUISSE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le Conseil de quartier de Vanier s'adresse à la Ville pour demander que le chemin Napoléon-Grondin soit déneigé ou damé pendant la saison hivernale, au moins de la largeur de la chenillette. Également, que le nom du sentier soit publié sur un panneau (aux croisements des rues Chabot, Beaucage et du Boul. Hamel) pour qu'il soit connu du public.

ADOPTÉ

6.4 – Notre page Facebook – Règles (Jean-Noël)

Pour faire suite à la demande faite lors de l'assemblée du 17 janvier 2023, M. Jean-Noël Ouisse a préparé un document qui constituerait une politique de savoir-vivre pour la page Facebook du Conseil de quartier ainsi que les règles de bonne conduite. Si le document convient à tous les administrateurs, il pourra être inséré dans l'en-tête de la page Facebook.

Comme la page Facebook du Conseil de quartier est publique, est-ce qu'une personne peut écrire n'importe quoi sans qu'on puisse vérifier? Elle réfère à la page Facebook Vanier QC, le site de M. Martin Grondin. Tout d'abord, il faut entrer comme membre et ce qui est écrit n'est pas automatiquement rendu public au moment où celui-ci est envoyé. Il doit être autorisé par M. Grondin. Il y a une étape supplémentaire.

Il note qu'on peut publier des choses, faire des commentaires, mais nous n'avons pas le contrôle. Par contre, si le contenu est en dehors de la politique, nous pouvons intervenir.

Mme Laveau précise qu'il y a donc une étape supplémentaire pour filtrer. Est-il possible de le faire? M. Mathieu Legrand mentionne qu'il n'est pas possible de filtrer les commentaires, parce que nous avons une Page et non un Groupe Facebook. M. Legrand mentionne qu'on peut enlever le commentaire, si on le désire. Les gens ne peuvent pas écrire. Par contre, ils peuvent commenter notre commentaire.

Actuellement, il y a un Groupe du Conseil de quartier sur Facebook et la Page Facebook du Conseil de quartier de Vanier. Nous avons davantage de visibilité actuellement sur la Page Facebook que sur le Groupe.

M. Raynald Pelletier demande s'il serait possible de dire aux gens que tout commentaire insultant ou désobligeant sera automatique effacé? M. Ouisse mentionne qu'avant

d'effacer le commentaire, il faudra intervenir auprès de la personne pour l'aviser et expliquer pourquoi la décision a été prise d'effacer son commentaire. Il est possible de bloquer ou bannir une personne.

Le Conseil de quartier nourrit la Page Facebook et les gens peuvent faire des commentaires. Les administrateurs de la page sont Mme Nicole Laveau, M. Jean-Noël Ouisse et M. Mahamadou Sissoko.

Mme Jacynthe Fortin fera ses commentaires sur le premier document soumis par M. Ouisse, qui pourrait porter sur un comité de modération, entre autres.

Le sujet est donc reporté à la prochaine assemblée ordinaire du Conseil de quartier. Mme Laveau exprime ses remerciements pour le bon travail dans ce dossier.

6.5 – Actions climatiques – CIUSSS-CN – suivi (Mathieu Legrand et Nicole Laveau)

Mme Nicole Laveau et M. Mathieu Legrand ont assisté à la rencontre virtuelle. M. Mathieu Legrand en fait le résumé.

C'est une rencontre pour parler des impacts des changements climatiques sur la population vulnérable. Il y a plusieurs objectifs, dont les suivants :

- Informer et mobiliser les participants à propos des enjeux des changements climatiques sur la santé et les grandes stratégies qui pourront être mises en place.
- Contribution à l'évaluation des vulnérabilités aux changements climatiques.
- Identifier les défis et les enjeux populationnels et territoriaux en lien avec les changements climatiques, la santé et l'équité.
- Mieux connaître les forces et les initiatives porteuses sur le territoire.

La dernière partie de la rencontre portait sur un « focus-group » de 6 à 7 personnes avec des gens de différents horizons et paliers gouvernementaux. Il y a eu plusieurs grandes questions auxquelles on devait répondre en fonction de notre réalité. L'exercice était très exploratoire, car on voulait entendre les gens des milieux. Voici un exemple des questions :

- Quelles sont les actions posées par votre organisme en termes d'adaptation pour se préparer, se protéger et atténuer - par exemple, réduire les émissions des gaz à effet de serre (GES) - les changements climatiques?
- Quelles sont les forces de votre organisation pour faire face aux changements climatiques?
- Quelles sont les différents défis et obstacles rencontrés par votre organisation face aux changements climatiques?

Il est parfois difficile de répondre à ces questions en tant que Conseil de quartier et pour la Ruche. Par contre, il était intéressant d'entendre les gens de différents paliers. La suite consiste à envoyer un sondage pour voir si d'autres choses pourraient être ajoutées. On nous a demandé si nous étions toujours intéressés à y participer. M. Legrand fera parvenir aux administrateurs le fichier PowerPoint et le cahier des participants.

Mme Laveau mentionne qu'il y a eu quand même une bonne recherche préalable à cette rencontre et que le document est très intéressant. M. Legrand mentionne qu'il aimerait continuer de participer au projet, autant pour le Conseil de quartier que pour la Ruche, car Vanier constitue un quartier vulnérable.

7. COMITÉS

7.1 – Comité-conseil « Mon environnement, ma santé » (Nicole)

Les rencontres sur « Mon environnement, ma santé » ont lieu aux deux semaines pour réfléchir sur le rapport final. Plusieurs conseils de quartier y participent et les scientifiques sont fortement sollicités. Elle a hâte que les administrateurs prennent connaissance des recommandations.

La sortie officielle du rapport se fera vers la mi-mars. Elle a lancé une invitation pour une présentation à l'Assemblée générale annuelle. Entre la mi-mars et la mi-avril, il y aura une ou deux présentations publiques, dont l'une au centre communautaire Centre Horizon du Vieux-Limoilou, près de la White Birch, le lundi 13 mars 2023 en soirée.

Il y a des données qui seront disponibles sur la qualité de l'air extérieur, que ce soit sur les particules grosses et fines. Un rapport a été rendu public à la fin du mois de janvier, mais il s'agit plutôt d'un autre rapport. Il y a des points de ressemblance mais aussi il y a une nuance importante qui sera mise en évidence.

Mme Laveau précise que lorsque le rapport sera public, elle partagera le lien Internet aux administrateurs.

7.2 – Table de concertation Vélo (Jean-Noël)

M. Jean-Noël Ouisse mentionne qu'il y a eu une rencontre le 6 février 2023 avec la Table de concertation vélo. Il y a eu des réponses de la Ville suite aux questions qui ont été posées par la Table sur la vision de mobilité active. Il y aura une rencontre dans deux jours du côté du tramway entre les administrateurs de la table de concertation et l'équipe vélo-tramway. A la Ville de Québec, il y a des personnes qui sont dédiés au projet tramway.

Nous avons reçu des propos pour avoir un réseau plus structurant pour le vélo hivernal. Il y a des fractures dans le réseau et ce n'est pas toujours efficace d'y circuler.

Un administrateur de la Table vélo travaille sur une carte multicouche pour superposer les différents réseaux cyclables, sachant qu'il y a des projections de ce qui s'en vient et des parties qui sont faites mais qui ne sont pas toujours adéquates. Entre les pistes et les bandes cyclables, il y a plusieurs manières de voir les choses. C'est pourquoi il a fait cette carte en multicouches superposées.

Le projet de sécurité routière 2024 a été abordé et une réunion se tiendra avec les Conseils de quartier intéressés. On compte huit conseils de quartier intéressés et il sera intéressant d'avoir un projet de sécurité routière en 2024 de façon plus coercitive. Ce projet sera mis sur pied aux mois de mars-avril.

M. Ouisse précise qu'il doit réfléchir à un organigramme pour mettre en place ce genre de projet. La première rencontre permettra de voir les aspects qui accrochent les participants. Il faudra retourner aux conseils de quartier lors de la présentation pour que ces derniers puissent faire leurs commentaires, voir ceux qui sont intéressés à aller de l'avant. Nous sommes dans une session exploratoire pour 2024.

Concernant le mois du vélo, comme Accès transport viable ne sera plus présent à l'Espace 400^e, il pourra davantage aider les différents organismes pour préparer les activités et la formation d'encadrement des gens sur les routes. C'est un point qui a été évoqué lors de l'activité de 2022. Accès transport viable a quand même des activités qu'il veut mettre en place. Tout doit être préparé pour la mi-mai. Voici une liste des activités :

- Les petites roues – Limoilou – Activité pour enfants.
- Cinéma à la Barberie.
- Culture vélo en zone commerciale : webinaire.
- Cyclo musical de 20 kilomètres avec concert le 27 mai 2023.
- Ateliers sur la sécurité à vélo.
- Tour du silence au mois de mai en hommage aux personnes décédées à vélo.

7.3 – Table de mobilité des quartiers centraux (Nicole)

Mme Laveau mentionne que la dernière rencontre a eu lieu à la fin de janvier 2023. Il a été question du développement du quartier dans la zone de la Canardière, dans le cadre du passage du tramway. Il s'agit d'une importante réflexion.

Au niveau de la tarification sociale, des développements sont attendus très prochainement. Mme Laveau représente les personnes âgées et d'autres organismes représentent les personnes à faible revenu, les personnes handicapées, etc.

7.4 – Conseils d'établissements – École Sans-Frontière, École Notre-Dame-du-Canada, École secondaire Vanier

Mme Laveau mentionne que la rencontre de l'École Sans-Frontière a été reportée à la semaine prochaine. Elle apportera le sujet du parc à chiens et pour connaître les commentaires et appréciation sur les capsules portant sur la sécurité routière pour les enfants. Elle devrait faire partie d'un comité pour avoir un parc-école pour que les jeunes puissent bouger.

Pour l'École Notre-Dame-du-Canada, la deuxième rencontre de l'année aura lieu le 21 février 2023. Les élèves ont apprécié les capsules sur la sécurité routière.

Pour l'École secondaire Vanier, aucune rencontre n'est prévue jusqu'à présent, car il n'y a pas de conseil d'établissement.

M. Mahamadou Sissoko précise que le groupe Trudel Alliance a amené 245 jeunes et 25 accompagnateurs au tournoi de hockey Pee-Wee, la fin de semaine dernière. M. Mahamadou Sissoko y a participé en tant que parent. Des remerciements ont été adressés à Trudel Alliance. M. Forget apprécie le fait qu'un promoteur puisse contribuer au bien-être de la communauté.

7.5 – Projet du parc sur le stationnement de Christ-Roi (Jacynthe)

Mme Jacynthe Fortin mentionne qu'il n'y a pas eu de rencontre; cependant, une prochaine rencontre aura lieu possiblement à la fin de mars 2023. La présentation a été déplacée en mai ou juin 2023, mais cette date doit être confirmée.

7.6 – Projet Aînés et demande d'un projet d'initiative (Jacynthe)

Mme Jacynthe Fortin mentionne qu'une rencontre s'est tenue le 19 janvier 2023. Nous avons échangé sur un modèle plus concret sur ce qu'on veut faire, c'est-à-dire la carte géographique mais dans un nouveau concept qu'on appellerait une carte-mémoire pour les aînés de Vanier.

Il est question de faire quelque chose de différent d'une liste de services ou de ressources avec la carte-mémoire. Six points seront énumérés qui permettraient d'aider les aînés.

- Carte territoire pour identifier les lieux où vivent les aînés.
- Carte historique : repère principaux historiques et lieux identitaires.
- Carte population.
- Carte de services.
- Carte de loisirs.
- Carte de participation citoyenne.

Il s'agit d'un nouveau concept. La prochaine rencontre aura lieu le 28 février 2023. Une feuille sera produite et distribuée lors de la prochaine assemblée ordinaire du Conseil de quartier lorsque la réflexion sera davantage avancée et précisée.

7.7 – Projet Sécurité routière – Année 2022-2023

Mme Laveau mentionne qu'elle fera des recherches pour avoir de l'information concernant les pancartes (ou bannière). D'ici là, nous aurons des nouvelles si notre projet est accepté.

7.8 – Vanier 2040 (Nicole)

Mme Laveau précise que ce sujet est à suivre. Le Conseil de quartier devra réviser sa réflexion en mai et juin et ce qu'on en fait.

7.9 – Maison de quartier (suivi)

Aucun développement n'est survenu depuis la dernière assemblée.

8. FONCTIONNEMENT

8.1 – Adoption du procès-verbal du 17 janvier 2023 et suivi

23-CA-014

SUR UNE PROPOSITION DE MME JACYNTHE FORTIN ET SECONDÉE PAR M. MAHAMADOU SISSOKO, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal du 17 janvier 2023.

ADOPTÉ

Mme Laveau mentionne qu'un courriel a été reçu le 14 février en réponse à notre demande sur la sécurité routière sur la rue Baker. Un relevé de vitesse sera fait sur la rue Baker entre la rue Flamand et Houde selon le tracé le plus long de la rue Baker et les résultats seront disponibles dès que possible.

Pour l'intersection Beaucage et Rousseau, des observations ont été réalisés à cette intersection lors de la présence du brigadier. D'autres visites sur le terrain sont à faire de

même que la prise de mesures de visibilité dans la pente de la rue Beaucage. Les analyses nous seront soumises. Nous avons soulevé un problème qui demande réflexion.

8.2 – Correspondance

Aucune correspondance n'a été portée à l'attention des administrateurs.

8.3 – Trésorerie

M. Mahamadou Sissoko mentionne que le chèque de 1,900.00 \$ a été reçu. Il s'agit de la subvention pour le Conseil de quartier de Vanier pour 2023.

Au 20 février 2023, le solde bancaire est de 2,425.18 \$.

8.4 – Paiement des services de secrétariat.

23-CA-015

SUR UNE PROPOSITION DE M. JEAN-NOËL OUISSE ET SECONDÉE PAR MME GEMMA DROUIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de défrayer un montant de 95.00 \$ pour les services de secrétariat fournis par Mme Renée Poulin pour l'assemblée du 20 février 2023.

ADOPTÉ

9. DIVERS

9.1 – Ruelle Laperrière

M. Jean-Noël Ouisse mentionne qu'il n'y a pas eu de développements à ce sujet. Il demande s'il y a des idées pour la suite des événements. Il a pris une photo lors de la dernière tempête de neige et la situation est terrible. Ce n'est pas praticable. Est-ce qu'il y aurait quelque chose à proposer qui pourrait être prise en compte pour l'hiver prochain, avant de passer à l'étape supérieure : de faire intervenir les médias?

Mme Jacynthe Fortin demande si une pétition serait un moyen possible.

M. Jean-Noël Ouisse a envoyé la photo qu'il a prise à M. Pierre-Luc Lachance. M. Ouisse précise que ce n'est pas un moyen pratique pour lui en ce moment. Il y a des gens qui passent et tous les gens qui sont à pied dans le secteur nord de Vanier traversent la voie ferrée et emprunte cette ruelle pour se rendre au Centre commercial.

Mme Laveau demande s'il est possible de trouver un autre sentier dans le même contexte dans la Ville de Québec qui est déneigé ou damé par la Ville ou une entreprise privée.

M. Ouisse précise que le trottoir sur la rue Soumande qui est déneigé donne accès sur un terrain privé, soit le stationnement de Trudel Alliance. Passé le viaduc, il y a une partie de trottoir qui ne sert à rien.

Mme Alicia Despins mentionne qu'elle n'a plus de levier à sa disposition. Elle a pensé qu'une nouvelle résolution avec photos à l'appui pourrait faire l'objet d'une demande pour l'an prochain avec une mobilité différente de la première résolution.

Mme Laveau demande si ce sujet pourrait être inclus dans la modification sur la politique de mobilité et viabilité hivernale, dans le contexte de la révision de la politique et qu'on réussisse à faire passer quelque chose qui pourrait faire que ce genre de situation serait incluse? Est-ce qu'une intervention au Conseil municipal pourrait changer les choses?

Mme Despins l'ignore pour le moment. Si elle a l'occasion de discuter du déneigement, elle saisira l'opportunité. Ce sera de faire changer la politique de viabilité hivernale pour l'élargir un peu. Il faut faire entrer la ruelle Laperrière dans un contrat de déneigement, ce qui n'est pas simple.

Mme Alicia Despins mentionne que le Conseil de quartier de l'Aéroport traite un dossier similaire avec un passage piéton et font des demandes dans le même sens.

M. Jean-Noël Ouisse travaillera sur la nouvelle résolution sur la viabilité hivernale pour la prochaine assemblée. Ce sujet est à suivre.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

SUR UNE PROPOSITION DE M. MATHIEU LEGRAND ET SECONDÉE PAR MME JACYNTHÉ FORTIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder à la levée de l'assemblée à 21 h 00.

ADOPTÉ

Mme Nicole Laveau
Présidente

Mme Gemma Drouin
Secrétaire